

## Fiche intendance

### *Note aux parents d'élèves, responsables légaux*

Le collège propose des collations aux élèves en fin de matinée (10H30 et 12h).

L'inscription à la collation se fait pour l'année scolaire : *l'inscription pour les 3 trimestres se fait au moment de l'inscription ou de la réinscription de l'élève au collège.*

Une facture trimestrielle sera remise à votre enfant en fin de trimestre. (12€ par trimestre)

Le montant annuel à payer est de 36€.

Le Principal

B. LAZARD-PEILLON

#### Identité de l'élève

Mon enfant sera inscrit à la collation pour l'année scolaire 2019-2020

Nom : \_\_\_\_\_

Prénoms : \_\_\_\_\_

Né(e) le : \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_

Classe : \_\_\_\_\_

Signature du responsable légal